



Espace

Chambly



Réaménagement du parc Jean-Bigonesse : résultats du sondage

Dans le cadre de la démarche de participation publique entourant le réaménagement du parc Jean-Bigonesse, la Ville de Chambly partage les résultats du sondage.

Bien que les citoyens demeurant dans un rayon de 400 mètres du parc étaient particulièrement ciblés, le sondage était ouvert à l'ensemble des résidents de Chambly, du 20 mars au 8 avril, sur la plateforme Espace Chambly en version électronique; une version papier était également accessible à la réception centrale et à la réception du Pôle culturel de Chambly.

Le sondage avait pour objectif d'identifier les éléments permettant à la firme KAP d'élaborer des concepts d'aménagement, s'inspirant des besoins formulés par la population.

Au total, **189 répondants** ont complété le sondage, et ce, en totalité ou de façon partielle. De ce nombre, quatre formulaires n'ont pas été complétés, toutefois les réponses ont été prises en compte puisque les répondants sont citoyens de Chambly. Deux questionnaires ont été rejetés puisque les répondants n'étaient pas des citoyens de Chambly.

Par ailleurs, 31 individus n'ont répondu qu'à la première question ouverte, demandant aux répondants ce qui est apprécié du parc dans sa forme actuelle. Bien que leur participation ne puisse être comptabilisée parmi le nombre de répondants, la Ville a conservé ces commentaires.

Précisons que la municipalité a fait valoir la tenue de ce sondage auprès des citoyens par le biais de différentes plateformes de communication (site Internet de la Ville, réseaux sociaux, infolettres, stèles électroniques de la municipalité), de deux publicités dans le Journal de Chambly, de l'envoi d'une lettre aux résidents demeurant dans le rayon de 400 mètres du parc, ainsi qu'aux voisins du parc.

Résultats du sondage

Il est à noter que plusieurs des questions posées aux citoyens dans le cadre de ce sondage nécessitaient une priorisation de certains choix de 1 à 3 ou de 1 à 5.

Afin de déterminer un ordre de préférence des équipements, la municipalité a comptabilisé le nombre d'entrées pour chacun des choix, puis y a attribué un pointage selon la priorité attribuée (par exemple : 5 points pour un premier choix, 4 pour un deuxième, 3 pour un troisième, 2 pour un quatrième et 1 pour un cinquième).

La priorisation a ensuite été établie en fonction du plus haut pointage.

Forces de l'actuel parc

Les répondants étaient dans un premier temps invités à indiquer ce qu'ils appréciaient de l'actuel parc.

La présence de **végétation** et **l'aspect naturel** du parc, de même que la **quiétude** qu'il procure étant donné son aspect intime, étant enclavé par les résidences sont les aspects les plus appréciés des résidants.

Sa dimension de bonne taille permet toutes sortes d'activités; sa physiologie, notamment les buttes, permet d'y glisser l'hiver; les accès éloignés des routes principales; ces éléments comptent parmi les points positifs soulignés par les répondants.

Plusieurs ont indiqué apprécier sa **localisation** (près de leur domicile) et l'aspect sécuritaire qu'il propose, étant éloigné des rues. Enfin, la vocation familiale du parc est également citée à plusieurs reprises.

Aménagements souhaités par les répondants dans le parc

Les répondants devaient prioriser de 1 à 5 (1 étant le préféré), le type d'aménagement qu'ils souhaitaient retrouver dans le parc, outre les aménagements déjà prévus par la municipalité. Ils devaient prioriser les choix suivants :

- Espace dédié aux adolescents;
- Installations destinées aux adultes;
- Espace vouée à la détente;
- Installations pour la pratique d'activités physiques pour adultes;
- Aires de pique-nique.

L'espace voué à la détente a été le plus populaire (619 points) auprès des citoyens, suivi de la création d'une aire de pique-nique (592 points). Les installations dédiées aux adultes (545 points), de même que les installations dédiées à la pratique d'activités sportives pour adultes (544 points), sont aussi importantes l'une que l'autre pour les citoyens. Enfin, l'espace dédié aux adolescents semble le moins populaire alors qu'il arrive en dernier, avec 492 points.

L'on demandait également aux citoyens leur préférence, parmi les choix suivants, pour la réalisation d'un **aménagement destiné aux adolescents**, d'un **aménagement dédié aux adultes** et d'un **espace de détente**.

Images d'inspiration proposées aux citoyens dans le cadre d'un aménagement pour adolescents



Quant aux aménagements s'adressant aux adolescents, la **table de ping-pong** (409 points) a été priorisée, suivie des espaces de rencontre et de détente (375 points), et enfin des équipements pour adolescents (338 points).

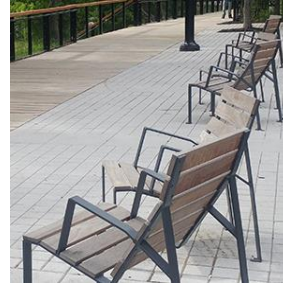
En ce qui a trait aux **aménagements pour adultes**, la **balancelle** a été l'équipement ayant obtenu le meilleur résultat (407 points); ce choix concorde tout à fait avec la quiétude du parc, citée parmi les aspects positifs du parc Jean-Bigonnesse. Les équipements d'entraînement, pourtant priorisés moins souvent par les répondants en début de sondage, arrivent en deuxième position (378 points), alors que les tables de jeu sont les moins appréciées (325 points).

Images d'inspiration proposées aux citoyens dans le cadre d'un aménagement pour adultes



La **placette avec des chaises longues** a été la plus populaire (427 points) pour un **espace de détente**, suivie de l'espace avec hamacs (409 points). Finalement, la placette avec fauteuil a été nettement moins populaire que les deux autres propositions (275 points); 69 % des citoyens lui ont accordé une dernière place.

Images d'inspiration proposées aux citoyens dans le cadre d'un aménagement de détente

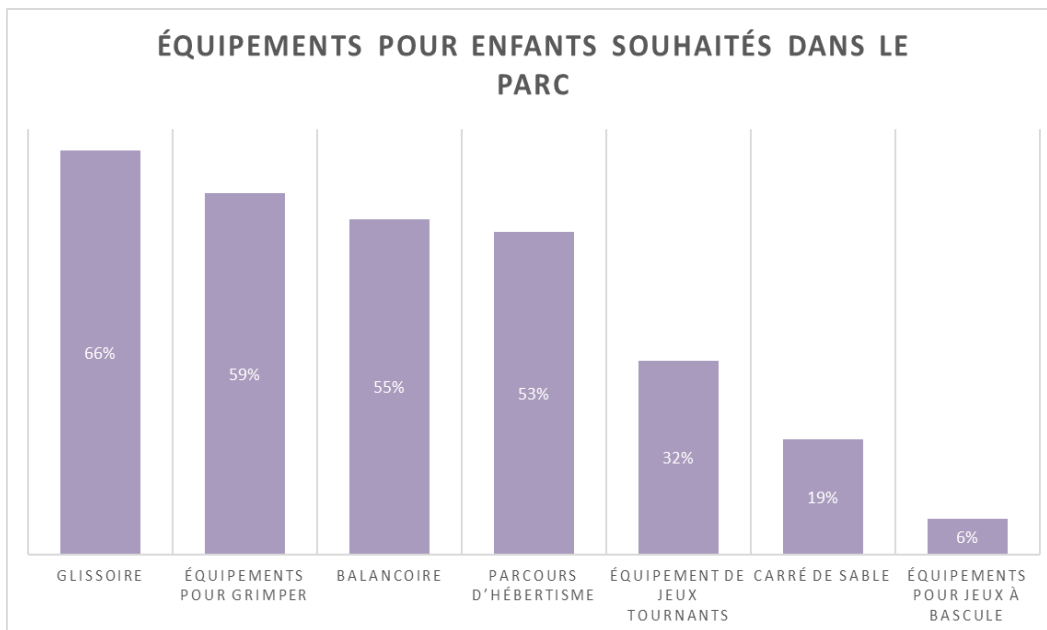


Équipements dédiés aux enfants

L'on demandait aux répondants de choisir trois équipements parmi une sélection dédiée aux enfants, qu'ils souhaiteraient retrouver au parc Jean-Bigonesse.

La **glissoire** a été sélectionnée par les deux tiers des répondants; les équipements d'escalade, les balançoires et les parcours d'hébertisme ont, pour leur part, obtenu la faveur de plus de la moitié des répondants.

Les équipements les moins populaires sont les jeux à bascule, choisis par seulement 6 % des répondants, de même que le carré de sable (un répondant sur cinq).



L'on demandait aux répondants de se prononcer sur leur type de balançoire préférée. Plus de la moitié des répondants ont indiqué préférer la **balançoire avec siège de type nid d'oiseau**, tandis que le tiers a opté pour une balançoire traditionnelle, et 15 % a choisi la balançoire pour fauteuil roulant.

Enfin, les citoyens étaient invités à identifier quel genre de module pour enfant ils préféreraient, d'un point de vue esthétique, parmi les images ci-dessous, en accordant une priorité de 1 à 3 aux propositions qui leur étaient soumises.

Images d'inspiration représentant des modules de jeux pour enfants



L'équipement de jeu en bois, dont l'aspect rappelle le côté naturel du parc, est celui qui suscite le plus d'intérêt (405 points), suivi des équipements traditionnels en acier et plastique coloré (357 points) puis, finalement, des équipements informels (348 points).

Commentaires en lien avec le projet

Les citoyens étaient invités à partager leurs commentaires en lien avec le projet. Un total de 59 personnes a laissé un commentaire. En résumé, les résidents expriment le désir d'un parc verdoyant, inclusif, sécuritaire et adapté aux besoins de toute la communauté, tout en préservant son caractère naturel et la quiétude des lieux.

Les grands thèmes qui ressortent sont les suivants :

Verdissement, environnement et initiatives verts (25 % des commentaires) :

Il y a une demande pour l'intégration de végétation et de solutions écologiques innovantes (par exemple, en ce qui a trait à la gestion des eaux pluviales ou à l'usage de matériaux perméables), la préservation de l'aspect naturel du parc et des zones ombragées. Des commentaires (10 %) portaient sur la possibilité d'implanter des jardins communautaires ou autres infrastructures du genre. Toutefois, il est à noter que la présence de jardins communautaire comporte

différents enjeux : attraction d'animaux, attribution équitable des lots, entretien quotidien, risque de vandalisme, etc. ,

Sécurité et surveillance (25 % des commentaires) : Plusieurs mentionnent l'importance d'assurer la sécurité des enfants et des familles, notamment en améliorant l'accès au parc, qui est enclavé, de même que l'éclairage (NDLR : l'ajout d'éclairage ne saurait toutefois être considéré pour ce parc, pour des raisons techniques). Plusieurs citoyens (10 %) ont exprimé clairement leur crainte qu'une réfection ne rende le lieu plus attrayant pour la tenue d'activités indésirables, telles que la consommation de drogues ou les graffitis. Ces activités sont principalement associées par les citoyens aux adolescents.

Accessibilité et aménagements inclusifs (12 % des commentaires reçus) : Plusieurs citoyens ont signalé vouloir un au parc accessible pour tous, en particulier pour les personnes à mobilité réduite. L'inclusion d'équipements et d'installations adaptés aux besoins des enfants et des personnes handicapées est particulièrement importante.

Un certain nombre de personnes a également exprimé le désir ne pas voir le parc rénové, puisqu'ils en apprécient la quiétude et craignent qu'une amélioration attire une nouvelle clientèle.

Finalement, bien que les jeux d'eaux ne peuvent être considérés pour ce parc pour des raisons techniques, plusieurs citoyens ont également exprimé le souhait de pouvoir s'y rafraîchir durant l'été.